RCS : PARIS
Code greffe : 7501

Actes des sociétés, ordonnances rendues en matière de société, actes des personnes physiques

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

Le greffier du tribunal de commerce de PARIS atteste l'exactitude des informations transmises ci-après

Nature du document : Actes des sociétés (A)

Numéro de gestion : 2013 B 01787
Numéro SIREN : 790 792 584
Nom ou dénomination : REDBIRD

Ce dépôt a été enregistré le 20/07/2017 sous le numéro de dépôt 74567

DEPOT D'ACTE

DATE DEPOT : 20-07-2017

N° DE DEPOT : 2017R074567

N° GESTION : 2013B01787

N° SIREN : 790792584

DENOMINATION : REDBIRD

ADRESSE : 130 rue de Lourmel 75015 Paris

DATE D'ACTE : 30-06-2017

TYPE D'ACTE : Extrait de procès-verbal

NATURE D'ACTE : Poursuite d'activité malgré un actif net devenu inférieur à la moitié du capital social

REDBIRD

Société par actions simplifiée
au capital de 15.434 euros
Siège social : 130 rue de Lourmel
75015 Paris
790 792 584 R.C.S. Paris

EXTRAIT DES DECISIONS DE L'ASSOCIE UNIQUE
EN DATE DU 30 JUIN 2017

ACTE SOUS SEING PRIVE

[...]

CINQUIÈME DÉCISION

Décision à prendre dans le cadre des dispositions de l'article L. 225-248 du Code de commerce

L'Associé Unique, statuant conformément aux dispositions de l'article L. 225-248 du Code de Commerce, décide de ne pas dissoudre la Société et, en conséquence, de poursuivre l'activité sociale bien que, du fait des pertes constatées dans les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2016, approuvés par la résolution ci-dessus, les capitaux propres soient devenus inférieurs à la moitié du capital social.

Conformément aux dispositions de l'article susvisé, la Société devra reconstituer ses capitaux propres à concurrence d'une valeur au moins égale à la moitié de son capital social, au plus tard à la clôture du deuxième exercice social suivant l'exercice actuellement en cours, soit le 31 décembre 2019. A défaut, et sous réserve des dispositions de l'article L. 224-2 du Code de Commerce, la Société sera tenue de réduire son capital d'un montant au moins égal à celui des pertes qui n'auront pas pu être imputées sur les réserves ; le cas échéant, tout intéressé pourrait, postérieurement à cette date, demander en justice la dissolution de la Société.

[...]

Pour extrait certifié conforme

Le Président
UNMANNED INNOVATION INC.
représentée par M. Jonathan Downey